

Demande d'autorisation

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire,

Je soussigné(e), (1) _____

JEROME LARDERET

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 3ème cat.

Emplacement (2) : Petanque ARBOISIENNE

Square Sarret de Grozon 39600 ARBOIS

à partir du **14/07/2024** au **15/07/2024** entre 10:00 h. et 01:30 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 01/07/2024

Signature

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté

AC/24 - 211

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

JEROME LARDERET

M. (1) _____

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

3ème cat.

Emplacement (2) : Petanque ARBOISIENNE

Square Sarret de Grozon 39600 ARBOIS

à partir du **14/07/2024** à 10:00 au **15/07/2024** à 01:30

à l'occasion de (3) BAL DU 14 JUILLET

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et règlementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 01/07/2024

Madame le Maire,
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

